



Accessibilité de l'information en Afrique

Alain Kiyindou*

Résumé

Ce travail vise à poser un regard plutôt critique sur cette société dite de l'information. En effet, l'information est au cœur de la société, elle est impliquée dans tout processus de changement. Pour les utilisateurs, l'importance des moyens mis en place ne compte pas, seul compte le résultat c'est-à-dire l'information appropriable et c'est là que se pose la question de l'accessibilité, c'est-à-dire « *la possibilité du public à choisir des programmes appropriés à ses besoins et de disposer des moyens d'exprimer ses besoins* ». Mais une dimension toute aussi importante de l'accessibilité est la possibilité donnée à l'acquéreur de pouvoir utiliser les connaissances acquises. À l'ère des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'accessibilité dépasse donc la simple connectivité pour intégrer les questions de durabilité.

Mots clés : Accessibilité, information, Afrique, Société de l'information

Abstract

This paper aims at a critical assessment of the so-called information society. In actual fact, information is central to society in that it is involved in every process of change. For the user of information, what matters most is not the amount of resources invested, but the results or user- handy information. It is at this juncture that accessibility becomes a concern; that is "*the possibility for the public to choose the programmes that suit their needs and to be able to express those needs*". However, another important dimension to accessibility is the possibility users have of putting the acquired knowledge into effective use. In the era of New Information and Communication Technologies, the concept of accessibility stretches beyond mere connectivity to include issues relating to durability.

Key Terms: Accessibility, Information, Africa, Information society

*Département Information et Communication, Université de Strasbourg, France.
Email : alain.kiyindou@urs.u-strasbg.fr

Introduction

L'information, concept majeur de ce siècle est au cœur des préoccupations de l'Organisation des Nations unies qui a réuni à ce sujet, le Sommet mondial sur la Société de l'information (Fullsack & Kiyindou 2005 : 321-332). Ce Sommet est articulé en deux phases : la première, accueillie par le gouvernement suisse, a eu lieu du 10 au 12 décembre 2003 à Genève. Elle a été consacrée à l'examen d'un large éventail de thèmes concernant la société de l'information et a adopté une *Déclaration de principes* (SMSI 2003) ainsi qu'un *Plan d'action* portant sur l'ensemble des questions liées à la société de l'information. La deuxième phase du Sommet mondial, accueillie par le gouvernement tunisien, a eu lieu du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis. Elle a été consacrée essentiellement à des thèmes relatifs au financement, à la gouvernance, au développement. Mais, loin de partager l'enthousiasme des organisateurs, c'est autour des exclusions, des problèmes d'accessibilité, des faiblesses des dispositifs informationnels que va tourner notre réflexion. Sans nier les avancées technologiques connues dans le domaine de l'information, nous voulons poser un regard plutôt critique sur cette société dite de l'information. En effet, l'information est au cœur de la société, elle est impliquée dans tout processus de changement. Sans information ou plutôt sans communication, il n'y a pas de changement et sans changement point de développement, affirment les experts. En effet, les êtres humains et les sociétés ont besoin d'information pour faire face à leur environnement. L'information devient, de ce fait, réductrice de l'incertitude. À ce propos d'ailleurs, le professeur Opubor (UNESCO 1986) de l'université de Lagos rappelle que le point de départ de la communication est souvent une question. Celle-ci s'inscrit donc dans une relation qui, comme le souligne Daniel Confland (Confland 1997) vise à éliminer un doute. Il convient tout de même de préciser que nous nous écartons fondamentalement de l'acception qui en est faite dans les pays du tiers-monde où le mot information est généralement utilisé pour désigner l'information exogène. L'information, telle que nous la saisissons, recouvre toutes les données produites aussi bien par les paysans que celles disponibles sur le terminal d'un réseau informatique. Mais cette information n'a de sens que si elle est transmise et activement reçue. C'est pourquoi il faut accorder une place importante au récepteur, celui qui, en fonction de son expérience, reconstruit l'information et décide de l'usage qu'il peut en faire. Comme l'affirment les tenants de la théorie des usages, tout individu pensant refaçonne les informations qu'il reçoit, les confronte à un certain nombre d'éléments puisés dans le vécu personnel. Le récepteur n'est donc pas comme on l'a souvent considéré un consommateur passif et

docile de l'information, mais en fait un inventeur méconnu, un producteur capable de ruses.

L'information en Afrique est à replacer dans le domaine de la communication pour le développement. Le concept de communication pour le développement est apparu dans le cadre de l'apport de la communication et des médias au développement des pays du tiers monde. Dans les années 1960, l'UNESCO et l'USAID ont fait la promotion de quantité de projets d'utilisation des médias à des fins d'information, en vue de faciliter le développement. Quant à l'expression de communication pour le développement, elle aurait été promue d'abord aux Philippines dans les années 1970 par le professeur Nora Québral pour désigner l'ensemble des procédés de transmission et de communication de nouvelles connaissances reliées au monde rural. En Afrique, la communication pour le développement a commencé par la vulgarisation agricole pour être associée plus tard à une variété d'activités de développement dont la santé et l'environnement. Au départ, il s'agissait de répondre à la question du rôle de l'information dans le développement des pays du Tiers-monde. Mais aujourd'hui, affirme Emmanuel Mbime (Mbime 1983), la question ne se pose plus, la chose semble aller de soi. Il y a donc une évolution de la pensée qui s'est tournée vers d'autres problématiques notamment celle de savoir comment utiliser de manière efficace la communication en faveur du développement rural.

L'histoire de la communication nous rappelle que le développement a été depuis longtemps au centre des préoccupations des chercheurs en sciences sociales. Everett T. Rogers en 1962 dans son ouvrage *The Diffusion of Innovations* (Rogers 1962), s'interrogeait déjà sur les conditions d'adoption d'une nouvelle variété de maïs hybride par les exploitants agricoles dans l'Iowa. L'auteur soulignait, déjà à l'époque, l'importance décisive des structures sociales de communication dans les processus de décision et d'adoption des innovations. Ce dernier a d'ailleurs défini cinq étapes sur lesquelles reposerait ce processus : la connaissance de l'innovation (knowledge), la persuasion, la décision d'adoption (ou le rejet de l'innovation), la mise en œuvre (implémentation) et la confirmation¹.

Reprenant les critiques adressées au diffusionnisme, le « modèle de la traduction » proposé par M. Akrich, M. Callon et B. Latour (Akrich, Callon & Latour 1988 : 4-16), établit l'importance des négociations entre les acteurs. Ce modèle repose sur une approche socio-technique et propose une analyse stratégique de l'innovation (stratégie d'intéressement). Négocier, c'est en fait redéfinir, réadapter, traduire les besoins, les demandes et les caractéristiques sociales de ceux à qui l'innovation est destinée en

caractéristiques techniques et réciproquement. Ainsi l'adoption est synonyme d'adaptation. Ce processus s'opère à travers une opération: la traduction. Les NTIC sont donc appelées à traduire, c'est-à-dire à déplacer ou à reformuler ce que les autres veulent. L'objectif recherché dans l'utilisation de ces outils était d'agréger les intérêts.

W. Shramm, dans une étude réalisée pour le compte de l'UNESCO (L'information et le développement national), affirme à ce sujet que l'un des aspects les plus importants de la communication pour le développement est celui de la contribution des moyens d'information au développement économique. C'est autour de ce thème que vont s'articuler la plupart des études qui, d'ailleurs, aboutiront presque toutes à la conclusion suivante : les médias ne peuvent être efficaces que s'ils sont adaptés au public. A la vision médiacentrique de la communication va succéder une approche nouvelle, une tendance orientée vers l'utilisateur qui a la particularité d'appréhender la communication à partir des acteurs et de leur contexte.

Les enquêtes menées au Malawi par Kinsey sur le programme de vulgarisation de ce pays viennent confirmer le bien-fondé de cette démarche. Ces enquêtes montrent qu'on n'aboutit pas nécessairement aux mêmes résultats avec deux campagnes d'une force à peu près égale. Kinsey a observé deux campagnes d'information, une sur le maïs et une autre sur l'arachide. Mais si le chercheur a pu constater une importante relation entre les campagnes d'information et l'accroissement du rendement des maïs, il n'en a pas été de même pour la culture de l'arachide, d'où la nécessité de considérer bien d'autres facteurs que la simple diffusion des informations. On pourrait également penser la même chose en observant le décalage entre d'une part les nombreux efforts faits par les gouvernements et les organisations non gouvernementales en Afrique, et de l'autre, les résultats observés. En effet, pendant qu'un certain nombre de gouvernements semblent satisfaits des efforts entrepris et des moyens mis en place, les populations continuent à se plaindre du manque d'information. L'explication est simple : pour les utilisateurs, l'importance des moyens mis en place ne compte pas, seul compte le résultat, c'est à dire l'information appropriable, et c'est là que se pose la question de l'accessibilité, point central de notre analyse. Le concept d'accessibilité que nous utilisons ici est défini par J. Berrigan comme « *la possibilité du public à choisir des programmes appropriés à ses besoins et de disposer des moyens d'exprimer ses besoins* ». Mais une dimension toute aussi importante de l'accessibilité est la possibilité donnée à l'acquéreur de pouvoir utiliser les connaissances acquises. À l'ère des Nouvelles technologies de l'information et de la communication,

l'accessibilité dépasse donc la simple connectivité pour intégrer les questions de durabilité.

Une très faible couverture médiatique

Le milieu africain reste très faiblement touché par les moyens d'information mis en place. En effet, les Africains ont souvent du mal à capter les émissions de radio, à acheter un journal, à accéder à internet... Ces difficultés s'expliquent par la faiblesse du dispositif d'information ou par la nature du milieu dans lequel ils vivent. L'exemple le plus frappant est celui de la radio rurale que nous avons évoqué précédemment. En effet, dans les années soixante, sous la houlette de l'UNESCO et de la FAO, un accent particulier a été mis sur la fonction éducative de la radio qui dans la plupart des pays africains allait avoir un rôle économique important. La radio rurale avait pour objectifs d'améliorer et d'augmenter la productivité dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de promouvoir la production coopérative par l'animation et la formation des ruraux. Pour ce faire, elle a bénéficié dès sa création de véhicules tout terrain, de motos, de vélos moteurs et de bicyclettes pour les agents de terrain. Malheureusement, la maintenance a souvent été négligée, rendant aujourd'hui pratiquement impossibles les missions sur le terrain. En dehors de la radio, les pays africains ont également misé sur la presse rurale dans la transmission des savoirs et savoir-faire agricoles. Implantée en Afrique Noire dès 1963 (Libéria), cette presse commence à s'organiser avec la création à Bamako d'une association regroupant les réalisateurs de journaux ruraux africains (1970). Tous les pays ont vite compris qu'il s'agissait là d'un bon instrument d'information, mais aujourd'hui encore cette presse est loin d'avoir atteint le succès attendu. Beaucoup de journaux restent inconnus du public, une méconnaissance qui est souvent due à l'inefficacité des circuits de distribution de la presse en Afrique et à son faible tirage. Aujourd'hui, avec l'arrivée des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, tous les efforts sont concentrés en vue de la réduction de la « fracture numérique » oubliant souvent que celle-ci est avant tout une fracture sociale.

Une capacité financière trop faible

Les Africains sont souvent pauvres. Cette pauvreté est la conséquence de plusieurs facteurs. L'instabilité politique qui a occasionné des guerres dans beaucoup de pays et le chômage ont provoqué d'impressionnants mouvements de populations de la ville vers les campagnes, bouleversant ainsi la vie rurale. Beaucoup de paysans se sont vus déposséder de leurs

terres les plus fertiles. Ces hommes et ces femmes qui produisaient leur propre alimentation ont été de ce fait obligés de trouver d'autres moyens pour se procurer de la nourriture. Certains se sont endettés auprès d'usuriers peu scrupuleux, s'enfonçant ainsi dans une pauvreté effrayante. Quant aux urbains, beaucoup souffrent de l'irrégularité des salaires de la fonction publique ainsi que des faibles garanties sociales dans les entreprises privées.

L'instabilité politique a eu comme conséquence la prolifération de milices privées avec des éléments incontrôlables qui continuent à faire régner la terreur dans les campagnes et les villes. Les quelques entrepreneurs et commerçants qui résistent à la crise sont soumis à des impôts appelés cyniquement « effort de guerre ». Les barrages se multiplient sur la route au point qu'on est parfois obligé de contribuer deux à trois fois dans la journée à ce fameux « effort de guerre ».

Tous ces facteurs ont contribué à l'érosion de la capacité financière des populations obligées de consacrer l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins primaires. En effet, il est irréaliste de s'attendre à ce que les communautés victimes de l'insécurité alimentaire inscrivent le journal, la radio, la télévision, le magnétoscope et l'ordinateur en tête de liste des articles dont ils ont besoin pour améliorer leur vie. Il suffit de faire un tour dans les ménages pour constater que les populations ont du mal à acheter un journal dont le prix peut aller jusqu'à 500 F CFA ou à s'acheter un poste radio. Malgré la baisse des prix, le parc de récepteurs reste très faible en Afrique : 180 radios en moyenne pour 1 000 personnes. Il faut reconnaître que les gouvernements africains ont fait beaucoup d'efforts pour faciliter l'accès à la radio avec notamment la dotation de postes récepteurs aux radios clubs, mais le problème reste posé. Depuis son implantation, l'essentiel de la réflexion autour de la radio a tourné autour de l'acquisition du poste récepteur oubliant pratiquement l'importance de l'alimentation en énergie. Pourtant nos enquêtes montrent que ce deuxième aspect est aussi important que la simple acquisition d'un poste. Les piles électriques utilisées coûtent cher, presque autant qu'un traitement contre le paludisme. Le problème de l'acquisition des piles électriques se pose également dans l'animation rurale dans laquelle la technologie des audio-cassettes a souvent été utilisée avec notamment la diffusion des débats de coopératives, d'interview de paysans innovateurs. Le magnétophone est présent même dans les zones les plus reculées. Son prix abordable permet aux paysans moyens de l'acquérir assez facilement, mais l'achat des piles électriques reste un frein à son utilisation. Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le coût de l'équipement, celui de l'abonnement et les tarifs des appels sont souvent évoqués pour expliquer le « retard africain ».

En dehors des problèmes liés à l'acquisition et à l'usage des moyens d'information, la faible capacité financière les empêche d'accéder à certaines catégories d'information. Il est apparu dans nos entretiens que l'information sur les possibilités de financement des projets bien que très recherchée reste inaccessible aux populations les plus concernées parce qu'onéreuse. L'information sur le financement d'un projet se fait généralement à l'instigation du demandeur qui, en règle générale, s'adresse à une banque locale ou au ministère approprié. Celui-ci doit déboursier une somme de l'ordre de 25 000 F CFA de frais de dossiers, payer 15 000 F CFA de frais de mission pour les spécialistes qui viendront sur place lui indiquer, après analyse du projet, les organisations susceptibles de soutenir son projet et les démarches à mener.

Un autre aspect de l'accessibilité que nous avons évoqué plus haut est la capacité des ruraux à se servir de l'information qui leur est transmise. Cette capacité dépend souvent des possibilités financières. En effet, certaines informations nécessitent, pour pouvoir être utilisées, un investissement financier important. Le problème financier s'est souvent posé notamment pour l'achat des intrants, mais également dans l'utilisation de certains outils. On a souvent expliqué l'utilisation de la houe, instrument archaïque par le fait que celle-ci apparaît chez la paysanne comme l'instrument le plus approprié à la fertilisation du sol. Avec la houe, ajoutent les sociologues, la femme entre en contact direct avec la terre à qui elle transmet sa fertilité. Dans ces conditions, le labour ne sera efficace que fait par les femmes, et avec un instrument qui permet la bonne transmission de la fertilité. Le tracteur et les autres moyens proposés ne répondent pas à ces exigences. Pourtant, il y a un autre frein plus puissant, à savoir le coût exorbitant des moyens recommandés. Les paysans que nous avons rencontrés ont justifié leur attachement à ces outils dits archaïques par le fait qu'ils n'ont rien d'autre à utiliser. Quand ils ont pu, ils ont utilisé la tronçonneuse au lieu de la machette, mais en ce qui concerne le labour, les engins mécaniques qu'on leur propose coûtent trop cher. Ceux qui le peuvent, les utilisent en location. Le labour d'un hectare coûte environ 50 000 francs CFA soit un peu plus du SMIG mensuel, ce qui n'est évidemment pas à la portée de toutes les bourses.

Les populations, démunies pour la plupart, ne ressentent pas le besoin de s'approprier une information dont elles ne pourront pas se servir. Mais le dénuement dans lequel elles vivent les a transformées en de véritables champions de la débrouillardise. Les Africains ont acquis une capacité d'appropriation qui va jusqu'à réinventer les usages. Ainsi la radio conçue pour informer est également utilisée pour sa fonction d'horloge et de

présence. Les paysans Batéké ne se séparent que très rarement de leur poste radio qu'ils trimbalent à longueur de journée. La radio brise l'isolement et leur permet de se repérer dans le temps. Le générique de début du journal du matin donne le top du départ au champ, celui du journal de la mi-journée indique l'heure du déjeuner et les communiqués nécrologiques, l'heure du retour.

Quand ils ne peuvent pour des raisons financières utiliser l'information qui leur est livrée, ils remplacent les produits qu'ils ne peuvent acheter par d'autres tout en gardant le même procédé. Ainsi, les légumes seront de temps en temps aspergés d'eau pimentée à la place des insecticides. L'information pour le financement des projets agricoles sera utilisée pour la satisfaction des besoins courants. En effet, les ruraux apparaissent aux yeux des banquiers comme des personnes peu sûres. Ils ne peuvent donc pas bénéficier des crédits pour satisfaire les besoins les plus urgents.

Des résidences sous équipées

Les Africains vivent généralement en surnombre dans des petits espaces. Cette proximité, si elle est favorable à la vie sociale empêche certaines activités qui nécessitent un minimum d'isolement. C'est d'ailleurs le cas de la lecture. L'activité de lecture implique une situation de solitude que supprime facilement l'attrait d'une vie sociale de groupe. Un autre point commun de l'habitat rural, c'est l'absence de commodités qui rend plus difficile le travail des femmes obligées de s'occuper de leur mari et du reste de la famille. Prises entre la préparation des repas, l'allaitement du bébé, et le chauffage de la maison, les femmes constituent la population la moins touchée par la presse. Mais grâce à cette promiscuité, les journaux ont un taux de circulation élevé. Un journal est souvent lu par plus de dix personnes et d'aucuns savent comment dans les campagnes africaines, on s'attroupe devant la télévision ou le poste radio. Si l'absence d'électricité a souvent été palliée avec la radio et la télévision, elle se pose avec davantage d'acuité quand il s'agit d'accéder à Internet. En effet, l'ordinateur et ses nombreuses périphériques sont de gros consommateurs d'énergie. Et c'est en se situant dans cette optique que de nombreux experts relèvent que la véritable fracture n'est pas numérique, elle est énergétique.

Une couverture en électricité et un réseau téléphonique les plus faibles au monde

Au début des années 1980, la réflexion autour de la radio rurale a conclu à la nécessité de remettre en question les méthodes d'approche du monde rural utilisées jusque là et de mettre en œuvre de nouvelles voies pour une

meilleure communication. C'est dans ce contexte que sera créée au Kenya, la radio de Hom Bay. Avec l'aide de l'ACCT, une quarantaine de radios rurales locales vont être créées dans les pays francophones notamment au Burkina, au Congo, au Cameroun, en Centrafrique, au Bénin, au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Mais ces radios vont vite être confrontées à des problèmes d'alimentation électrique. En effet, le problème de la couverture électrique en Afrique reste préoccupant. Si la consommation annuelle d'électricité per capita est estimée à 200 kw/h, soit l'énergie consommée par une ampoule allumée 5 heures par jour, elle est encore plus faible en milieu rural.

Au Sommet mondial sur la Société de l'information, le débat autour de l'utilisation d'Internet en Afrique, mené notamment par le Caucus Afrique, a essentiellement tourné autour de la capacité matérielle à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Peu de place a été donc laissée aux contenus disponibles qui sont à notre avis, la condition fondamentale d'une appropriation de ces technologies. Internet peut permettre aux populations rurales d'échanger les informations sur les techniques qui ont fait leurs preuves, d'accéder à une vaste gamme de ressources d'information et de les compléter par le savoir local, de promouvoir le tourisme rural et de vendre leurs produits, de dialoguer plus facilement avec les différents partenaires sur les besoins et les projets à mettre en place. Comme on peut le constater, les applications d'Internet dans le monde rural sont infinies, mais son utilisation est freinée par la faiblesse des lignes téléphoniques. En effet, pour reprendre les conclusions d'une enquête de la Commission des Nations unies, ce ne sont pas les idées qui manquent en Afrique, ce sont les lignes téléphoniques. Selon les statistiques de l'Union internationale des télécommunications, avec 12 pour cent de la population mondiale, ce continent ne dispose que de 2 pour cent du réseau téléphonique. Il faut dire que si la densité globale du réseau africain reste très faible avec quinze lignes environ pour 1000 habitants, cette densité est encore plus faible en milieu rural où, par dessus le marché, le service est plus médiocre. Le rapport du PNUD (2005) fixe le taux d'abonnés à l'Internet en Afrique Subsaharienne à 9,6 pour cent.

La faiblesse de la télédensité tient du fait que seule une petite partie de la population peut se permettre d'installer le téléphone, que les principaux utilisateurs des services de télécommunication sont les services de l'État dont on connaît la lenteur dans le règlement des factures. Dans ces conditions, les opérateurs ne peuvent pas investir dans l'extension du réseau surtout quand la moindre recette est fortement taxée. Une chose est sûre, il y a une réelle prise de conscience en faveur de la couverture téléphonique

aujourd'hui en Afrique dans la mesure où la plupart des gouvernements se sont fixés comme objectif « le service universel abordable ». Mais si nous considérons que la plupart des experts s'étonnent de la fulgurante appropriation de la téléphonie mobile (39 abonnés sur 1 000), peut-être pouvons-nous considérer que la généralisation des systèmes sans fil pourra faire accélérer en Afrique l'appropriation d'Internet.

L'intervention en milieu africain

Le concept de milieu africain que nous utilisons ici peut paraître artificiel dans la mesure où ce dernier n'a de sens que par référence aux autres continents et qu'aujourd'hui avec le développement des moyens de communication, l'Afrique se nourrit d'Europe, d'Asie, d'Amérique et vice-versa. Il faut également rappeler le débat autour de l'existence même d'un milieu africain. En effet, l'Afrique telle qu'elle a toujours été perçue est loin d'être une entité homogène. Chaque citoyen mène une vie qui ne ressemble à aucune autre, chaque village, chaque ville, chaque pays a une réalité qui lui est propre, d'où la question de savoir comment dans ces conditions parler de milieu africain ?

Pourtant, au delà de toutes ces spécificités, il existe un certain nombre de points communs entre ces différentes entités qui nous autorisent à parler sans aucune ambiguïté de milieu africain. On sait que l'Africain vit dans un environnement très pauvre en infrastructure au point qu'on arrive à parler de « vide infrastructurel ». Les Africains ont un héritage commun, celui de l'esclavage subi par leurs ancêtres, celui de la colonisation à laquelle se sont substitués des régimes peu démocratiques. Les pays africains ont la caractéristique commune d'être des pays très endettés, sous développés d'où cette inscription dans la lutte pour le développement, lutte à laquelle est associée l'information, saisie ici comme facteur accélérant le processus du développement. L'Afrique est également marquée par une culture en parfaite harmonie avec le milieu naturel. En effet, la nature intervient fortement aussi bien dans la vie spirituelle des Africains que dans le matériel. Cette culture est fondée sur l'attachement à la terre, à la tradition et sur une solidarité sans faille. Mais cette culture n'a rien à voir avec la culture anti-développement que nous décrit Axelle Kabou (Kabou 1991).

Aujourd'hui, l'Afrique est la cible de multiples interventions portant sur des domaines variés. Il s'agit en général d'actions pour le développement sous forme d'aide à l'accès à l'information, à l'amélioration de la production, de la commercialisation mais aussi de l'assouplissement des conditions de travail. Malheureusement, l'essentiel des solutions envisagées dans le cadre de la construction de la société de l'information restent

majoritairement matérielles. Dans le cadre de l'accès, nous pouvons noter la création et la proposition de nombre de produits destinés à faire rentrer les pays du Sud dans la nouvelle société. En effet, pour la plupart des acteurs du SMSI, il est évident que la réduction de la fracture numérique est un acte de lutte pour le développement. C'est donc sous fond de recherche d'amélioration du bien-être que de nombreux projets ont été réalisés.

La société américaine SolarPC a lancé sur « le marché de la fracture numérique » *SolarLite*, un ordinateur à 100 euros, mais sans écran. La société AMD a élaboré le *Personal Internet Communicator*, un boîtier pour se connecter à Internet à 249 dollars. La société taiwanaise VIA a lancé en juin dernier *Terra*, un PC pour 250 dollars...

Toutefois, le projet le plus remarquable et vedette de ce sommet reste l'ordinateur à 100 dollars présenté par Nicholas Negroponte, directeur des laboratoires de recherche du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Ce projet dénommé « one Laptop Per Child » (un ordinateur par enfant) a pour ambition de permettre à chaque enfant du monde de disposer d'un portable, en particulier dans les pays pauvres. Le prototype a été conçu par Design Continuum, société basée à Boston. Il répond au cahier des charges du MIT: un prix inférieur à 100 dollars, un processeur à 500 Mhz fourni par AMD, 1 Go de mémoire flash² pour stocker les informations, un module Wi-Fi, 4 ports USB, un écran LCD qui peut passer de la couleur au monochrome pour consommer moins d'énergie. Le portable est équipé de logiciels libres et d'une manivelle pour charger la batterie. Ce projet largement médiatisé bénéficie du soutien financier de grands groupes tels AMD, Google, News Corp et Red Hat. La production de ce portable de la taille d'un livre a commencé en 2006. Son lancement a eu lieu au mois de mai de cette même année dans six grands pays du Sud, dont deux en Afrique subsaharienne, deux en Amérique latine et deux en Asie. Selon Nicholas Negroponte, directeur de l'équipe ayant développé le projet, chaque pays pressenti devra commander au moins un million de postes, pour une facture de 100 millions de dollars. Le MIT table sur 5 à 15 millions d'unités produites en 2006 et, jusqu'à 10 fois plus d'ici la fin 2007³. Pour le directeur du laboratoire informatique du MIT, la question du prix ne se pose vraiment pas puisque, dit-il,

on cherchera des institutions comme la Banque mondiale, des organisations philanthropiques et, pourquoi pas, des enfants du Nord, pour soutenir le projet. Je suis sûr que les enfants du Nord seraient prêts à sponsoriser des enfants du Sud [...] le prix du portable baissera progressivement, au fur et à mesure que les ventes augmenteront⁴.

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a abondé dans le même sens en précisant que ces postes ne représenteront aucun coût pour les principaux bénéficiaires, autrement dit les enfants, car financés par « des donateurs ou dans le cadre d'accords »⁵. Il a également indiqué que ces ordinateurs seront confiés aux ministères de l'éducation des pays concernés, qui les achemineront auprès des enfants. Mais, quoi qu'il en soit, prétendre qu'une machine comblera, à elle seule, le « fossé numérique » revient à faire preuve d'une singulière crédulité et la tentation est grande de dire « halte aux absurdités technologiques » (Lafargues 2003). Avons-nous suffisamment réfléchi sur les conséquences d'une généralisation d'Internet dans les pays en développement ?

Au-delà même de la question des contenus, il y aura une subordination technique inévitable tant que ces pays n'ont pas développé leur propre industrie. Il y a le risque d'accroissement des écarts tant l'Afrique n'a pas mis en place des systèmes d'aide sociale performants. Malheureusement, cette focalisation sur la technique guide actuellement les pratiques des organisations internationales⁶, et particulièrement le PNUD qui, dans son rapport de 1991, affiche sa croyance au « leapfrogging », c'est-à-dire le fait que la diffusion des NTIC permettrait d'accélérer le processus de développement en aidant les pays à brûler les étapes du développement. On ne peut évidemment pas aborder la question de l'accès sans faire référence à la question de l'aide financière.

Le principe de la solidarité numérique

À la base du Fonds de solidarité numérique se trouve le souci d'assurer le développement personnel (développement physique, mental et intellectuel, possibilité d'accéder à l'éducation, à la santé et à l'emploi), le développement communautaire (contribuer à la justice économique et sociale, garantir les droits de l'homme et les libertés fondamentales), le développement des patrimoines (patrimoines de l'humanité, diversité culturelle). La charte définit quatre types d'objectifs :

- assurer un accès équitable et abordable aux NTIC et à leurs contenus à toutes les personnes et, en particulier, celles marginalisées telles que les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les populations indigènes et les pauvres des zones urbaines et rurales, avec un effort tout particulier vers les pays et les collectivités les plus défavorisés ;
- promouvoir cet accès, en tant que droit fondamental qui doit être réalisé tant au niveau du domaine public que privé indépendamment des fluctuations du marché, de la croissance et des questions de rentabilité

dans le respect d'une société de l'information socialement, culturellement, économiquement, financièrement et écologiquement durable ;

- garantir l'accès à l'information et aux savoirs à tous pour contribuer à l'autonomie et à l'épanouissement de chaque personne, et renforcer l'engagement des collectivités locales sur le plan social, politique, économique et culturel ;
- réduire effectivement les inégalités économiques, sociales et culturelles entre les info-riches et les info-pauvres à travers l'identification et la mobilisation de ressources résultant de nouveaux mécanismes de financement.

Si les fonds collectés restent insuffisants au regard des objectifs prédéfinis, à Tunis, pendant et après la cérémonie d'inauguration, de nombreux donateurs se sont engagés à fournir un appui et des contributions. C'est notamment le cas du Nigeria, de l'Algérie, du Maroc, de la France, de la Guinée équatoriale, du Kenya, du Ghana, de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, de la ville de Paris, de la région italienne du Piémont, de la région française de Rhône-Alpes, de la communauté urbaine de Lille, de la région basque, de Curitiba (Saint-Domingue), de Dakar (Sénégal), de Genève, de Delémont (Suisse)⁷.

Concernant l'implication du secteur privé, notons la promesse de Microsoft de verser plusieurs millions de dollars au FSN, mais à l'issue du Sommet de Tunis, celui-ci n'a récolté que huit millions d'euros de promesses de dons, alors que ses promoteurs espèrent à terme canaliser chaque année des dizaines de millions. En tout cas, à la grande déception des pays en voie de développement, les pays riches ont refusé de se lier les mains par une contribution obligatoire à un Fonds de solidarité numérique. Le texte final se contente de se « féliciter » de la création de ce dispositif purement facultatif (Kiyindou 2005 : 1017-1029). L'utilisation des fonds recueillis cible les projets permettant la réduction de la fracture numérique, notamment par le financement:

- de projets structurants à fort impact sur les activités socio-économiques et respectant la diversité culturelle ;
- de la demande non solvable afin de créer de nouvelles activités et à terme, de nouveaux marchés avec la création d'emplois stables ;
- d'équipements adaptés ;
- du développement de contenus locaux, d'applications et de services pour les administrations et les communautés (santé, éducation, etc.), notamment pour les groupes marginalisés (femmes, personnes handicapées, etc.) ;

- de la formation des ressources humaines et de la lutte contre la migration intellectuelle.

Le fonds de solidarité numérique ne servira donc pas à financer les infrastructures. Cela équivaut, dans les pays où les États ne disposent pas de moyens suffisants, à laisser la question de la connectivité aux mains des opérateurs privés, ce qui n'est pas, bien entendu, sans poser de problème. Toutefois, la répartition prévue est la suivante:

- 60 pour cent de ses ressources seront alloués à des projets destinés aux populations des pays les moins avancés;
- 30 pour cent de ses ressources à des projets destinés aux populations des pays en développement;
- 10 pour cent de ses ressources à des projets destinés aux populations des pays en transition et des pays développés.

Au-delà des objectifs qui, nous ne saurions le nier, sont ambitieux, ce principe impose une réflexion sur la solidarité dans les NTIC qui elles-mêmes se doivent d'être intégrées dans une stratégie globale de développement. En tout cas, la prudence est de mise quant à la place que doit occuper la solidarité numérique dans la réduction de la fracture numérique. A notre avis, celle-ci ne doit pas être pensée comme le résultat d'efforts à réaliser par les pays du Nord, mais comme une réelle prise en main de leurs besoins par les pays du Sud. Or, la « solidarité numérique » dont il est question ici consiste à hisser ceux d'en bas vers et dans la société d'information. « Le principe de solidarité numérique », tel qu'il est envisagé par la plupart des protagonistes, réduit les bénéficiaires à des consommateurs passifs, ce qui semble paradoxal dans la mesure où de nombreuses expériences d'insertion des technologies ont déjà démontré que l'appropriation ne peut se faire d'en haut. Certes, il serait inopportun de rejeter le principe énoncé, mais l'aide, si aide il y a, ne peut qu'être le complément d'efforts locaux, d'engagements des populations concernées. La solidarité tout comme l'aide sont des notions difficiles à cerner, même si elles sont au centre de la vie de l'homme. Arrêtons-nous un instant sur la question de l'aide aux pays du Sud, qui, nous l'espérons, éclairera plus notre vision de la solidarité.

Parlant de l'aide, Eric Chambaud, directeur des études à l'Institut français pour la recherche sur les administrations publiques, relève une dimension très peu connue du public, et qu'il convient de prendre en compte dans la compréhension et l'analyse des actes dits solidaires. Pour l'auteur, « l'aide participe à la fois d'un sentiment de culpabilité et de la manifestation d'un profond cynisme. Ces deux mobiles apparaissent étroitement liés dans la plupart de nos actions d'aide » (Chambaud 1993 : 171). En

effet, explique-t-il, une bonne partie de l'aide est de l'aide liée⁸ structurée de telle sorte que nous en percevons des retombées directes: plus de 60 pour cent de nos dépenses reviennent. La notion de l'aide liée que l'auteur évoque ici désigne une aide conditionnée par l'exigence d'une utilisation de biens et de services du pays donateur et Éric Chambaud précise que la plupart des prêts de la CCCE⁹ ainsi que ceux du trésor sont souvent de cet ordre (Chambaud 1993 :169). La question toute naturelle est de savoir dans quelle mesure le Fonds de solidarité numérique pourrait-il être assorti des conditions de ce type ? Nous savons que la solidarité engage souvent des sortes de contrats tacites qui peuvent s'avérer aussi pernicieux que l'aide liée. En tous cas, elle institue de fait une forme de domination du donateur sur le receveur. Naturellement, l'aide accordée sous le sceau du Fonds de solidarité numérique devrait se distinguer des aides de la CCCE et autres par ce qu'elles ne poursuivent pas les mêmes buts. Mais si nous restons dans le domaine de la coopération technique dont dépend en partie la réduction de la fracture numérique, nous nous devons de prendre en considération qu'elle ne profite que faiblement aux pays du Sud. Sylvie Brunel rappelle d'ailleurs qu'en matière de coopération technique, « *le taux de retour des salaires est évalué à 70%* » (Brunel 1993b : 58). Une étude du ministère de la coopération française a tenté au début des années 1980, d'évaluer l'impact de l'aide sur l'économie française (Freud 1988). Une aide de 100 francs accordée par le Fonds d'aide et de coopération rapporterait, à la France, entre 67 et 72 francs, un retour qui atteindrait les 80 francs pour les dons du CCCE, les 100 francs pour l'aide du Trésor français et les 300 francs pour l'aide multilatérale, en particulier celle qui transite par la BAD (Banque Africaine de Développement). Nous comprenons donc mieux cette déclaration du Général de Gaulle lorsqu'il affirmait que « la politique de coopération rapportait en réalité plus qu'elle ne coûtait » (Mottin & Dumont 1980).

Si l'intérêt de l'aide pour les pays donateurs est évident, il l'est moins pour les pays bénéficiaires. D'où notre distance par rapport à l'enthousiasme ressenti lors de l'inauguration du fonds, en mars 2005. L'autre raison qui nous pousse à prendre de la distance avec la notion d'aide vient simplement du fait que depuis quarante ans, une aide massive n'est pas parvenue à enrayer le sous développement. 40 ans, c'est rien pour la vie d'un État, mais ces années « sous perfusion », accréditent « l'image d'un continent en totale faillite, incapable de s'en sortir, qu'il faut sans cesse renflouer » (Brunel 1993 : 8).

Difficile dans ce cas de dissocier l'aide au développement du Fonds de solidarité numérique qui pour nous reste la seule grille de lecture possible.

Peut-être devrions-nous nous inquiéter à l'instar de Jean Jacques Gabas (Gabas 2002) qui affirme que les flux financiers déversés dans les pays du Sud ont été un frein à son essor économique, car ils ont été convertis en investissements improductifs, en gonflement de l'administration et en dette extérieure. Peter Bauer (Brasseul 1989) nous explique par exemple que l'aide est un obstacle au développement et non sa solution. Elle est un obstacle au développement car elle réduit les peuples à la condition d'assisté. Dans beaucoup de pays, elle a favorisé la mise en place d'infrastructures et d'investissements improductifs, qui ne peuvent fonctionner ensuite que par sa prolongation permanente. Ceci pose, à n'en point douter, la question de la durabilité des investissements effectués à partir du Fonds de solidarité numérique.

En tous cas, au-delà du clientélisme et des mécanismes parfois « mafieux » qui régissent l'usage de l'aide, de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour dénoncer le fait que l'aide est souvent un danger pour les initiatives locales. Prenons le cas de l'aide à l'installation des cybercentres à vocation communautaire (projet ADEN France, CRDI...). Elle a souvent été dénoncée par les entreprises privées qui, tant bien que mal, arrivent à financer toutes seules leurs cybercafés, évoquant ainsi une concurrence déloyale. Annie Chéneau-Loquay (Chéneau Loquay 2005 : 231-258) s'est intéressée à la façon de présenter le besoin de l'Internet pour la coopération au développement et elle explique qu'elle s'inscrit dans les schémas des théories classiques de développement qui définissent les besoins des sociétés à développer en fonction du retard à rattraper en référence aux sociétés développées. Les enjeux fondamentaux d'une telle vision, précise l'auteur, sont économiques et politiques et basés sur le substrat culturel d'une hégémonie occidentale. Il s'agit d'ouvrir les marchés aux produits d'information et de savoirs qui viennent du Nord, par le moyen d'une libéralisation contrainte ou forcée.

Nous ne pouvons donc que relever ici, notamment de la part du président Wade, le paradoxe entre la défense du Fonds de solidarité numérique et sa position sur le rapport entre aide et développement. Ce dernier, expliquait, dans son allocution au Parlement européen que la persistance à rester dans cette logique est une erreur puisque aucun pays n'a pu sortir du sous développement par l'aide, le crédit ou les deux à la fois. Au contraire, ajoute-t-il, le modèle le plus intéressant semble être celui en vigueur dans les pays asiatiques c'est-à-dire un autre développement fondé essentiellement sur les ressources humaines nationales, l'éducation et la formation qui occupent jusqu'à 70 pour cent des budgets (Japon, Corée, Taiwan).

Notes

1. Le modèle souligne l'importance des canaux de communication dans le processus d'adoption. Les media de masse, particulièrement adaptés au premier stade (l'information) par la largeur de l'audience qu'ils atteignent et la simultanéité de la diffusion, sont censés pouvoir modifier les attitudes ancrées. Mais ce sont surtout les canaux interpersonnels, plus efficaces pour lutter contre les idées ou des habitudes profondément ancrées et contre l'apathie qui permettent l'échange et combattent les barrières psychosociologiques. Ils sont ainsi mieux adaptés au second stade (la persuasion) que les media de masse.
2. La mémoire flash possède les caractéristiques d'une mémoire vive, mais les données ne disparaissent pas lors de la mise hors tension.
3. La Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et l'Égypte ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet et plus de 4,5 millions de commandes ont déjà été enregistrées pour ce PC.
4. Nicholas Negro Ponte, Cérémonie de présentation de l'ordinateur à 100 euros, palais d'exposition du Kram, Tunis 2005.
5. Présentation de l'ordinateur à 100 euros, Palais d'exposition du Kram, Tunis 2005.
6. L'Unesco a créé le Réseau Informatique Régional pour l'Afrique, le PNUD, le programme Internet en Afrique, l'Organisation Internationale de la Francophonie a créé le Fonds francophone des inforoutes.
7. Obasanjo, O. ancien Président du Nigeria, avait fait don de 500 000 euros et a promis un appui administratif et technique pour les projets soutenus par le Fonds. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de l'Algérie, a, lui aussi, annoncé le versement d'une contribution de 500 000 dollars et précisé que son pays devenait membre fondateur du Fonds. M. Benaïssa, représentant le Roi Mohammed VI du Maroc, a annoncé que son pays deviendrait, lui aussi, membre fondateur du Fonds et a fait une promesse de don pour un montant de 300 000 euros. M. Michel Barnier, ancien ministre des Affaires étrangères français, a fait don de 300 000 euros le 14 mars 2005. Le président de la Guinée équatoriale, M. Nguema Mbagoso, s'est également engagé à verser 300 000 euros.
8. L'aide liée aboutit à la situation d'un commerçant qui donnerait 100 francs à un client pour qu'il lui achète 100 francs de marchandises. Pour obtenir des prêts, les pays sont obligés de commander des produits, des machines et des technologies du pays donateur. Ces produits ne sont pas les plus adaptés ni les moins chers.
9. Caisse centrale de Coopération économique.

Références

- Akrich, M., Callon, M., Latour, B., 1988, « A quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art et l'intéressement », *Annales des mines*, pp. 4–16.
- Brasseul, J., 1989, *Introduction à l'économie au développement*, Armand Colin.
- Brunel, S., 1993, *Le gaspillage de l'aide publique*, Paris:Seuil.
- Chambaud, E., 1993, « Comment nous avons aidé l'Afrique », M'bokolo Elikia (dir), *Développement, de l'aide au partenariat*, Paris:La documentation française, .
- Chéneau-Loquay, A., 2005, « TIC et développement africain informel. Adéquation de la démarche de l'ONU ? », *La « société de l'information » entre mythes et réalités*, Michel Mathien (dir) Bruxelles, Bruylant, pp. 231–258.
- Confland, D., 1997, *Economie de l'information spécialisée, valeur, usages professionnels, marchés*, Paris, ADBS.
- Freud, C., 1988, *Quelle coopération : un bilan de l'aide au développement*, Paris: Karthala.
- Fullsack, J.-L. & Kiyindou, A., 2005, « Sommet mondial sur la société de l'information, bilan mitigé et perspectives », *la « société de l'information, entre mythes et réalités »*, Michel Mathien (dir) Bruxelles: Bruylant, pp. 321–332.
- Gabas, J.-J., 2002, *Nord-Sud : l'impossible coopération ?*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Kabou, A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris: L'Harmattan.
- Kiyindou, A. 2005, « La Société de l'information. Débats et perspectives pour le Sommet de Tunis », *Annuaire française des relations internationales*, La documentation Française, Editions Bruylant, pp. 1017–1029.
- Lafargues, Y., 2003, *Halte aux absurdités technologiques*, Paris: Editions d'Organisation.
- Mottin, M.-F., Dumont, R., 1980, *L'Afrique étranglée*, Paris: Seuil.
- Mbime, E., 1983, *Les presses rurales en Afrique : contenu, efficacité, fonction*, Paris, Université Paris 2.
- Rogers, E., 1962, *Diffusion of Innovations*, New York: Free Press of Glencoe.
- SMSI, 2003, *Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire, déclaration de principes*, Genève, SMSI.
- UNESCO, 1986, *Spécificité et dynamique des cultures négro-africaines*, Paris, UNESCO.